# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

## VUE D'ENSEMBLE — A1

### EXPLOITATION

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION | RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 1 306 250,00 | 1 306 250,00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| REPORTS | 002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) | 1 306 250,00 | 1 306 250,00 |

### INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) | 24 000,00 | 24 000,00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| REPORTS | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 0,00 | (si solde positif) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 24 000,00 | 24 000,00 |

### TOTAL

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 1 330 250,00 | 1 330 250,00 |

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.